



RÉFRIGÉRATEURS A FLUIDES
APPLICATIONS FRIGORIFIQUES
SPÉCIALES
FLUID COOLERS

ENTREPRISE CERTIFIÉE ISO 9001:2015

EURO COLD Srl

Via Aldo Moro, 11/E • 41030 Bomporto (MO) Italie
Tel. +39.059.8178138 r.a • Fax +39.059.8170482
NUMERO DE TVA 02669040368 • Inscr. Reg. Entr. MO-
02669040368
Cap. Soc. Euro 153.000,00 e.l.
Internet : www.eurocold.it
E mail : info@eurocold.it

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) 1907/2006 (REACH) Annexe. II UE 453/2010

Version n° 1.0 Date de compilation 11/01/2019

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identificateur du produit

Dénomination : Eurogreen 132 Nano

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du produit et utilisations déconseillées

Fluide frigorigène et lubrifiant pour applications industrielles.

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit : mélange aqueux

Classification selon la législation (CE) n° 1272/2008 [CLP/GLS]

Non dangereux

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger : aucun

Avertissement : aucun

Conseils de prudence

P280 : porter des gants/vêtements de protection/protéger les yeux/le visage.

2.3 Autres dangers

Aucun

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Mélanges

Ingrédients dangereux

Nom de l'ingrédient	N° Reg. REACH	Numéro CE	%	Reg. (CE) 1272/2008 [CLP]
Glycérol	-	200-289-5	<50	-

Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Description de premiers secours

En cas de doute ou en présence de symptômes, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : Aucune donnée spécifique.

En cas de contact avec la peau : laver à l'eau fraîche et abondante. Enlever les vêtements contaminés.

Après contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau en gardant les paupières écartées pendant le lavage.

En cas d'ingestion : se laver la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissements. Si cela se produit spontanément, inclinez le sujet vers l'avant autant que possible pour éviter qu'il n'aspire du liquide dans les poumons. Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.



RÉFRIGÉRATEURS A FLUIDES
APPLICATIONS FRIGORIFIQUES
SPÉCIALES
FLUID COOLERS

ENTREPRISE CERTIFIÉE ISO 9001:2015

EURO COLD Srl

Via Aldo Moro, 11/E • 41030 Bomporto (MO) Italie
Tel. +39.059.8178138 r.a • Fax +39.059.8170482
NUMERO DE TVA 02669040368 • Inscr. Reg. Entr. MO-
02669040368
Cap. Soc. Euro 153.000,00 e.l.
Internet : www.eurocold.it
E mail : info@eurocold.it

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Consulter un médecin si les symptômes persistent.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Agent extincteur approprié

Moyens d'extinction appropriés : le produit n'est pas inflammable

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

Solution aqueuse.

5.4 Équipement de protection contre l'incendie

Aucun équipement n'est prévu

RUBRIQUE 6 : MESURES EN CAS DE LIBÉRATION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour ceux qui n'interviennent pas directement : Arrêter la fuite si l'opération ne comporte aucun risque.

Mettre les gens en sécurité.

Pour ceux qui interviennent directement : arrêter la fuite en gardant à l'esprit toutes les informations de la section 8 concernant les matériaux appropriés et inappropriés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Circonscrire la fuite et l'empêcher d'atteindre les égouts et les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement

Absorber la fuite avec du matériel inerte et éliminer en suivant les procédures locales.

Pour le nettoyage

Après avoir récupéré le déversement, nettoyez les sols avec de l'eau uniquement.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour la protection individuelle, voir la section 8.

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Ne pas avaler. Éviter autant que possible le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Conserver dans le récipient d'origine.

Mesures de lutte contre l'incendie

Données non disponibles

Exigences ou règles spécifiques pour la manipulation du produit

Éviter autant que possible le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Instructions pour l'hygiène industrielle générale

Respecter les règles d'hygiène et de sécurité du travail.

Assurer une ventilation adéquate.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités



RÉFRIGÉRATEURS A FLUIDES
APPLICATIONS FRIGORIFIQUES
SPÉCIALES
FLUID COOLERS

ENTREPRISE CERTIFIÉE ISO 9001:2015

EURO COLD Srl

Via Aldo Moro, 11/E • 41030 Bomporto (MO) Italie
Tel. +39.059.8178138 r.a • Fax +39.059.8170482
NUMERO DE TVA 02669040368 • Inscr. Reg. Entr. MO-
02669040368
Cap. Soc. Euro 153.000,00 e.l.
Internet : www.eurocold.it
E mail : info@eurocold.it

Conserver dans des récipients bien fermés et étiquetés. Protéger les conteneurs contre les dommages, le rayonnement solaire direct et le gel.

Exigences pour les zones de stockage et les conteneurs

Non disponible

Indications pour le stockage commun

Non disponible

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle : aucune valeur limite d'exposition connue.

Procédures de surveillance recommandées

Si ce produit contient des ingrédients avec des limites d'exposition, une surveillance personnelle, de l'atmosphère de travail et biologique peut être nécessaire pour déterminer l'efficacité de la ventilation et d'autres mesures de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser des dispositifs de protection respiratoire.

DNEL/DMEL

Aucun DNEL/DMEL disponible

PNEC

Aucun PNEC disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Dispositifs techniques appropriés

Aucune ventilation particulière n'est requise. Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler l'exposition des opérateurs aux polluants atmosphériques.

Protection individuelle

Protection des yeux : lunettes de sécurité en cas de risque d'éclaboussures

Protection de la peau : porter des vêtements de travail appropriés

Protection des mains : gants en caoutchouc nitrile

Protection respiratoire : n.a.

Mesures d'hygiène : manipuler le produit conformément aux bonnes normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Données de sécurité de base pertinentes

État physique : liquide

Couleur : clair

Odeur : caractéristique

pH : > 6

Point d'ébullition : > 100°C à 760 mm/mg.

Point d'éclair : n.a.

Pression de vapeur : 0,01 kPa

Solubilité dans l'eau : solution aqueuse

Densité relative : 1,1 g/ml. à 20 °C

9.2 Autres informations

Aucune donnée



RÉFRIGÉRATEURS A FLUIDES
APPLICATIONS FRIGORIFIQUES
SPÉCIALES
FLUID COOLERS

ENTREPRISE CERTIFIÉE ISO 9001:2015

EURO COLD Srl

Via Aldo Moro, 11/E • 41030 Bomporto (MO) Italie
Tel. +39.059.8178138 r.a • Fax +39.059.8170482
NUMERO DE TVA 02669040368 • Inscr. Reg. Entr. MO-
02669040368
Cap. Soc. Euro 153.000,00 e.l.
Internet : www.eurocold.it
E mail : info@eurocold.it

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions normales de manipulation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

n.a.

10.4 Conditions à éviter

n.a.

10.5 Matériaux incompatibles

n.a.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée spécifique.

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité aiguë : données non disponibles

LD50 Rat (oral) : aucune donnée fiable

LC50 Rat (inhalation) : aucune donnée fiable

Irritation et brûlure

Irritation cutanée primaire : Il n'a pas d'effets irritants sinon éventuellement minimes et rapidement réversibles

Irritation des yeux : Il n'a pas d'effets irritants sinon éventuellement minimes et rapidement réversibles.

Irritation des voies respiratoires : Donnée non disponible.

Sensibilisation : avec les données en notre possession, le produit n'est pas sensibilisant

En cas d'inhalation : Donnée non disponible

En cas d'aspiration : Donnée non disponible

Effets CMR (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction)

Les ingrédients de ce mélange aqueux ne répondent pas aux critères de classification CMR selon le CLP.

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Résultat : Aigu CL50 10 à 100 mg/l, poisson 96 heures : donnée non disponible

Invertébrés aquatiques : n.a.

Plantes aquatiques : n.c.a.

Bactéries : n.a.

12.2 Persistance et dégradabilité

Rapidement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

n.a..

12.4 Mobilité dans le sol

Hydro miscible

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

n.a.

12.6 Autres effets néfastes

Non connus.



REFRIGERATEURS A FLUIDES
APPLICATIONS FRIGORIFIQUES
SPECIALES
FLUID COOLERS

ENTREPRISE CERTIFIEE ISO 9001:2015

EURO COLD Srl

Via Aldo Moro, 11/E • 41030 Bomporto (MO) Italie
Tel. +39.059.8178138 r.a • Fax +39.059.8170482
NUMERO DE TVA 02669040368 • Inscr. Reg. Entr. MO-
02669040368
Cap. Soc. Euro 153.000,00 e.l.
Internet : www.eurocold.it
E mail : info@eurocold.it

12.7 Autres informations écotoxicologiques :

Aucune donnée

RUBRIQUE 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/emballage

Produit : à éliminer dans le respect de la réglementation en vigueur en la matière. Selon le catalogue européen des déchets, les codes des déchets ne sont pas spécifiques au produit, mais spécifiques à l'application. Les codes des déchets doivent être attribués par l'utilisateur, de préférence après discussion avec les autorités responsables de l'élimination. Éliminer en respectant la réglementation en vigueur

Options de traitement des déchets

Élimination appropriée/Emballage

La production de déchets devrait être évitée ou minimisée dans la mesure du possible.

Les emballages usagés doivent être recyclés. L'incinération ou la mise en décharge ne doit être envisagée que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne pas jeter le produit et le récipient, sauf avec les précautions nécessaires. Éviter la dispersion et l'écoulement de matériel éventuellement déversé, le contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et les égouts.

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Transport terrestre ADR/RID :

14.1 Numéro ONU	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition de l'ONU	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA	
14.3 Classes de danger lié au transport	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA	
14.4 Groupe d'emballage	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA	
14.5 Dangers pour l'environnement	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA	Aucun
14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA	Non disponible
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au code IBC	Non applicable				

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

15.1 Normes et législation relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Réglementation de l'UE

Directive 67/548/CEE (classification, emballage et étiquetage des substances dangereuses) et modifications ultérieures.

Directive 1999/45/CE (classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses) et modifications ultérieures.

Règlement n° 1907/2006/CE (REACH).

Règlement n° 1272/2008/CE (CLP).

Règlement n° 790/2009/CE (modifiant, aux fins de l'adaptation au progrès technique et scientifique (ATP), le règlement n° 1272/2008/CE)

Réglementation nationale

Italie : Décret législatif 81/2008 (texte unique en matière de protection de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail) et modifications ultérieures et Directive 2009/161/UE – évaluation des risques chimiques au sens du titre IX Produit soumis au décret législatif 21 septembre 2005 n° 238 (Annexe A partie 2)

Classe de danger pour l'eau (WGK)

Classe : 1 (légèrement polluant pour l'eau) Classification selon VwVwS

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.



RÉFRIGÉRATEURS A FLUIDES
APPLICATIONS FRIGORIFIQUES
SPÉCIALES
FLUID COOLERS

ENTREPRISE CERTIFIÉE ISO 9001:2015

EURO COLD Srl

Via Aldo Moro, 11/E • 41030 Bomporto (MO) Italie
Tel. +39.059.8178138 r.a • Fax +39.059.8170482
NUMERO DE TVA 02669040368 • Inscr. Reg. Entr. MO-
02669040368
Cap. Soc. Euro 153.000,00 e.l.
Internet : www.eurocold.it
E mail : info@eurocold.it

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

16.1 Indications de modifications

Classification du mélange – éléments de l'étiquette et d'étiquetage selon la norme CE n° 1272/2008 [CLP]

16.2 Abréviations et acronymes

ATE = Estimation de la toxicité aiguë

CLP= Classification, étiquetage et emballage [règlement (CE) N° 1272/2008]

DNEL= Niveau dérivé sans effet

Indication EUH= Dispositions de risque spécifiques au règlement CLP

PNEC= Concentration prévisible sans effet

RRN= Numéro RECH d'enregistrement

16.3 Indications importantes de la littérature et des sources de données

Aucun

16.4 Classification des mélanges et méthodes d'évaluation adoptés conformément au règlement (CE) no 1272/2008 [CLP]

Méthode de calcul

16.5 Texte des H- et EUH- phrases (Nombre et texte intégral)

16.6 Indication pour l'éducation

16.7 Indications supplémentaires

Conseils pour la formation

En plus des programmes de formation sur l'environnement, la santé et la sécurité pour leurs travailleurs, les entreprises doivent s'assurer que les travailleurs lisent, comprennent et appliquent les exigences de cette FDS.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche reflètent les connaissances actuellement disponibles et il est certain que le produit sera utilisé dans les conditions prescrites et conformément à l'application spécifiée sur l'emballage et/ou dans la littérature technique guide. Toute autre utilisation du produit, y compris l'utilisation du produit en combinaison avec tout autre produit ou dans tout autre processus, est de la responsabilité de l'utilisateur. Il est implicite que l'utilisateur est responsable de définir des mesures de sécurité et d'appliquer la législation qui couvre ses activités.